

ENQUETE GRANDE AIGRETTE HIVERNANTE (EGAH 2026)

Bilan en Bourgogne-Franche-
Comté



Janvier 2026

Agir pour
la biodiversité



ENQUETE GRANDE AIGRETTE HIVERNANTE (EGAH 2026)

Bilan en Bourgogne-Franche-Comté

Janvier 2026

Étude réalisée par :



**Agir pour
la biodiversité**

LPO Bourgogne-Franche-Comté
Espace Mennétrier
3, allée Célestin Freinet
21240 TALANT
03 80 56 27 02
bfc@lpo.fr / bfc.lpo.fr

Étude financée par :



ESPACES NATURELS
SENSIBLES DE
CÔTE-D'OR

Rédaction : Samuel MAAS

Relecture : Isabelle BELLIER, Manuel OUDARD, Cyril BINETRUY, Jean-Marc FROLET et Simon-Pierre BABSKI

Photographies (couverture) : Ludovic LANFUMEY (grandes aigrettes)

Citation recommandée : MAAS S., BELLIER I., OUDARD M., BINETRUY C., FROLET J-M. & BABSKI S-P. (2026). Enquête grande aigrette hivernante (EGAH 2026). Bilan en Bourgogne-Franche-Comté. LPO BFC. 22 p.

Remerciements à l'ensemble des compteurs bénévoles, salariés et des structures partenaires :

- o **contributeurs (n= 269)** : Joseph Abel, Alexandre Alavoine, Jérôme Allain, Christian Aluze, Amandine Amaro, Geneviève André, Bernard Anglaret, Martine Anglaret, Gabriel Aubry, Fabrice Audier, Simon-Pierre Babski, Noémie Badia, Luc Bardin, Jean Becker, Georges Bedrines, Myriam Bernard, Manon Bichemin, Cyril Binétruy, Michel Bleuze, Marie Bodard, Alain Boizeau, Clément Bossy, Elisabeth Bossy, Chloé Bouhelier, Michaël Bouillard, Joël Bourand, Brigitte Bourguignon, Raphaële Bouveret, François Bouzendorf, Sébastien Bouzon, Béatrice Bricquet, Audrey Brouillard, Yohann Brouillard, Marine Cadet, Vincent Cailleaux, Colette Cartier, Pierre Cazalet, Pascale Challine, Lucienne Chamoy, Éric Chaput, Sylvain Charles, Sylvain Charles, Marie Chenu, Pierre Cheveau, Christian Chirio, Christian Chopard, Meghan Cipolla, Lucien Clotaire, Michèle Codron, Christine Cognet, Rémi Collaud, Etienne Colliat, Julien Convert, Stéphane Coquery, Bertrand Cotte, Jean-Luc Cottin, Juliette Cotton, Juliette Cotton, Jean-Philippe Couasné, David Cousson, Emmanuel Cretin, Dominique Crozier, Marlène Crubillé, Patrick Dagnas, Alexandra Daniel, Clément Dauvisat, Françoise David, Wilhelm David, Jean-Luc de Ryck, Laurent Deforêt, Sophie Delahaye, Théo Demeule, Nicolas Demoly, Christophe Der, Nick Derry, Régis Desbrosses, Cécile Détroit, Clémence Devillers, Catherine Dormard, Isabelle Douchet, Bernard Dupont, Ondine Dupuis, Daniel Dupuy, Jean-Louis Dupuy, Colette Durllet, Benoit Dury, Evelyne Fandard, Claudine Filatre, Antoinette Fleixas, Bernard Fontaine, Michel Foulon, Alain Fourquet, Marion Francisque, Philippe Frezza, Richard Friedrich, Jean-Marc Frolet, Céline Frutieux, Gregory Gadret, Jean-Michel Gagelin, Marie-Hélène Gallet, Marine Galy, Claude Garnier, Jean-Philippe Garret, Loïc Gasser, Jean-Michel Gatefait, Marie Gaulard, Dominique Gautard, Laurence Gautherin, Philippe Gayet, Jean-Marc Gérard, Jean-François Gervais, Stéphane Gervais, Clément Giacomo, Ludivine Giquel, Kévin Giraudin, Dominique Girault, Renaud Glotoff, Régis Graeff, Brigitte Grand, Jeanine Grandjean, Daniel Grenard, Anthony Groffod, Mégane Grosbon, Bruno Guégan, Thomas Gueret, David Guérineau, Sylvain Guilbault, Willy Guillet, Brigitte Guindey, Guillaume Halliez, Hélène Hamon, Dominique Hélin, René Henriët, Annabel Herberichs, Emile Héritier-Pingeon, Sophie Horent (Eptb), Noé Jacotot, Sébastien Jacquin, Juliette Jobard, Maxime Jouve, Jules Joyeux, Anastasia Koroleva, Patrice Lacroix, Jean-Michel Lahaix, Thomas Lahlafi, Dominique Laigre, Fabrice Landré, Alain Laplagne, Clémence Lapprand, Gautier Laurent, Didier Lavrut, Joël Leblanc, Emmelyne Lebrun, Edith Lefevre, Emmanuelle Lepaul Yoder, Didier Lesou, Georges Lignier, Théo Loigerot, Frédéric Lonchamp, François Louiton, Henri Luquet, Samuel Maas, Caroline Maffli, Jean-Robert Maillochon, Frédéric Maillot, David Maire, Jean-Baptiste Maire, Didier Mallet, François Manuelle, André Maradan, Maxian Maradenne, Siméon Marceau, Bernard Marchiset, Bernard Marconot, Léa Maréchal (RNVL), Nelly Marillot, Olivier Mariotte, Claude Marx, Christophe Mauvais, Sandrine Menager, Anne-Sophie Menetrier, Lison Merle, Sébastien Merle, Bruno Messerli, Guy Michaud, Éric Michel, Dominique Michelat, Jean-Marie Michelat, Laurence Miodini, Sabine Mongeot, Germain Montagu, Julie Montaz, Rémi Morand, Patrick Moreau, Marie-Christine Morel, Thierry Morel, Jean-Paul Morizot, Clément Néron, Lila Octave, Christophe Oliveira, Manuel Oudard, Cyrille Parratte, Guy Pascal, Maxime Pasquier, Jean-Philippe Paul, Olivier Pellerin, Sylvain Pellissard, Tahza Perrin, Stéphane Petit, Thierry Petit (25), Thierry Petit (39), Philippe Petitcolin, Alain Petitjean, Anne-Lise Peugeot, Natalia Pfeffer, Michel Pilette, Pierre Piotte, Johann Pitois, Monique Poirrier, Amélie Polrot, Amélie Polrot, Éric Puyrajoux, Christian Quatre, Francis Raoul, Vincent Regnier, Alexis Révillon, François Richard, Thierry Rigaud, Georges Risoud, Lola Rivière, Matthieu Robert, Nicolas Roche, Jean-Claude Rodriguez,

Laurence Rossignol, Catherine Saliner, Antoine Salmon, Damien Salvador, Claire Sarazin, Michel Sauret, Bruno Schneider, Xavier Schneider, Mathieu Siol, Alain Solviche, Roger Soudagne, Philibert Soufflot, Julien Stryjack, Noah Telang, Charlotte Teyssier, Bruno Tissot (RNN Remoray), Frédéric Topin (RNN du Girard), Emilien Vadam, Rebeca Valdés-Stockman, Oriane Vavon, Michèle Vedrine, Paul Vernet, Frédéric Vernier, Anouck Viain, Mikaël Viain, Marie-Noëlle Vincent-Chamfroy, Jules Voillot, Veronique Voisin, Nicolas Vuillier, Marie-Solange Wachowiak, Yvette Wasik, David Wilhelm, Nathalie Williams, Alexis Wodey, Éric Wolff, Hendrick Zweers

- o **structures partenaires (n= 8) :** Association de Protection du Val du Drugeon (APVD), Établissement Public et Territorial du Bassin Saône et Doubs (EPTB), Les Gazouillis du Plateau, Groupe Naturaliste Universitaire de Franche-Comté (GNUFC), Nature Nièvre, Réserve Naturelle Nationale de l'Île du Girard, Réserve Naturelle Nationale du Lac de Remoray, Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire.

SOMMAIRE

LES CHIFFRES CLES.....	6
1 CONTEXTE.....	7
2 METHODOLOGIE.....	8
3 BILAN GLOBAL.....	9
3.1 DISTRIBUTION SPATIALE.....	9
3.2 EVOLUTION DE LA POPULATION HIVERNANTE.....	11
3.3 COMPARAISON AVEC LE COMPTAGE WETLANDS INTERNATIONAL.....	13
4 CONCLUSION	14
BIBLIOGRAPHIE	15
ANNEXE I : TABLEAUX DES RESULTATS.....	16

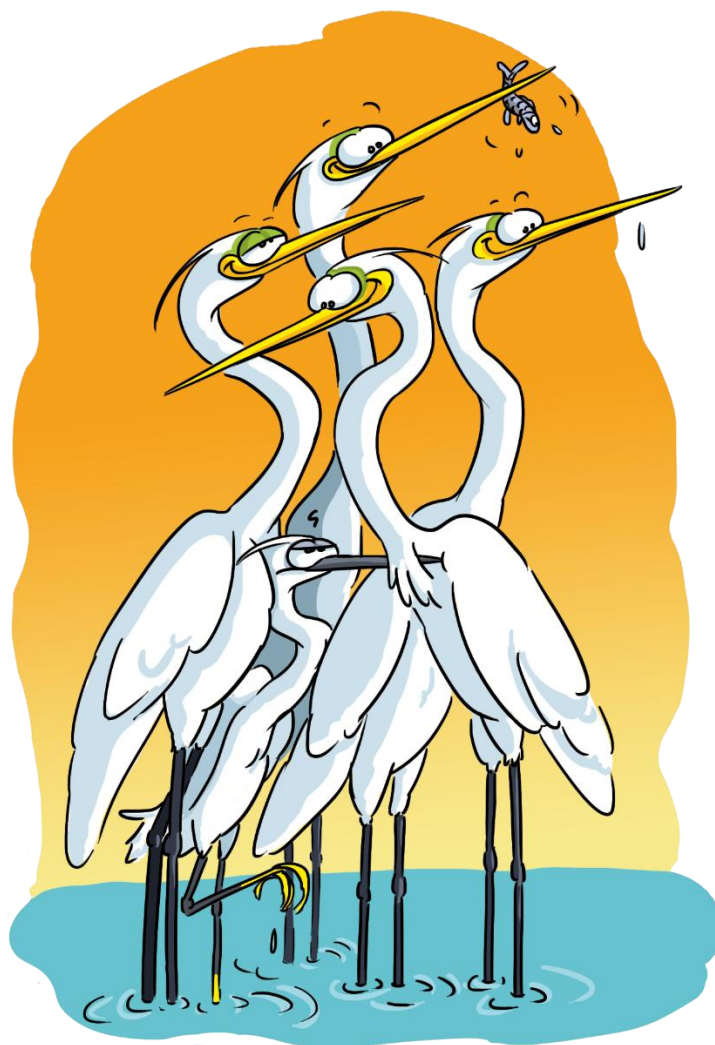


Illustration de Cécile Rousse, grandes aigrettes et aigrette garzette ©.

171

-> le nombre de sites de comptages

269

-> le nombre d'observateurs ayant contribué

2921

-> le nombre de grandes aigrettes dénombrées

32

-> c'est le nombre de grandes aigrettes dans le Haut Doubs (> 800 m d'altitude)

1 CONTEXTE

Consécutivement à la protection réglementaire des ardéidés, la population européenne de grande aigrette (*Ardea alba*) a connu une démographie croissante dans les années 1980 et est depuis en forte augmentation dans toute l'Europe ces dernières décennies (Lawicki, 2014 ; Paquet, 2020). Elle a fait son apparition en Bourgogne-Franche-Comté en période internuptiale dans les années 1990. La plupart des oiseaux accueillis en hiver proviennent de l'Europe centrale et de l'Est, principalement la Hongrie, comme en attestent les 33 contrôles de bagues transmis sur Faune BFC (Figure 1). A ce jour aucune reproduction certaine n'a eu lieu sur la région, malgré quelques présomptions dans l'ouest de la Nièvre ou en Bresse. En hiver, si le comptage Wetlands International des oiseaux d'eau offre une tendance des effectifs de l'espèce, forte augmentation sur le long terme 1994-2025 et stabilité sur le court terme 2014-2025 (Maas *et al.*, 2025), sa faible couverture spatiale a interrogé les ornithologues de la région qui avaient choisi, dès le début des années 2000, de documenter l'évolution des effectifs par des comptages dédiés.

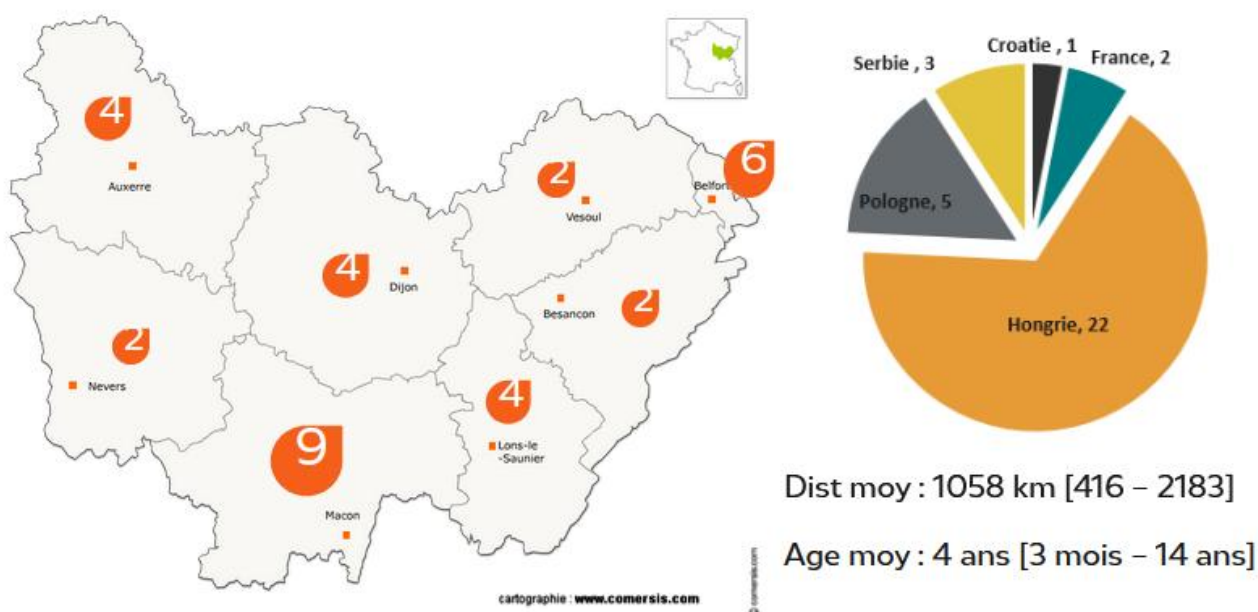


Figure 1 : Principales informations concernant les 33 contrôles de bagues de grande aigrette sur le territoire BFC.

En Saône-et-Loire, des comptages ont été effectués par l'AOMSL à la mi-novembre, période au cours de laquelle était constaté l'effectif maximum (Frolet, 2002). Ils ont eu lieu de 2002 à 2015 avec une progression exponentielle de 145 ind. en 2002 à 738 en 2015. La progression a ensuite été plus lente jusqu'à 894 individus en 2015 (et même 1 252 en 2014). A titre comparatif, les mêmes terrains ont été prospectés cette année.

En Franche-Comté, quatre comptages ont eu lieu précédemment en 2006, 2008, 2013 et 2019 (Giroud & Paul, 2006 ; Paul, 2008 ; Louiton & Maas, 2014 ; Louiton & Maas, 2019), voyant les effectifs passer de 207 à 791 individus. Réalisés le même week-end que celui des oiseaux d'eau dans le cadre du suivi pour le Wetlands International, ces dénombrements de l'espèce ont permis d'étendre le comptage à d'autres zones humides, notamment les vallées alluviales ainsi que les zones prairiales et de cultures.

2 METHODOLOGIE

Pour les besoins de cette enquête étendue pour la première fois à l'échelle de toute la région, un découpage par grandes entités (n= 74) a été réalisé sur l'ensemble des départements, eux-mêmes scindés en sites de comptage (n= 171). A but comparatif, il reprend, quand ils existaient, les découpages des précédentes enquêtes territoriales. Le nombre d'entités et de sites de comptages sont à retrouver dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Répartition des entités et sites de comptages par département.

Départements (Dpts)	Entités	Sites de comptages
Côte d'Or (21)	11	40
Doubs (25)	3	13
Jura (39)	3	14
Nièvre (58)	24	37
Haute-Saône (70)	7	19
Saône-et-Loire (71)	13	26
Yonne (89)	12	20
Territoire de Belfort (90)	1	2
Total	74	171

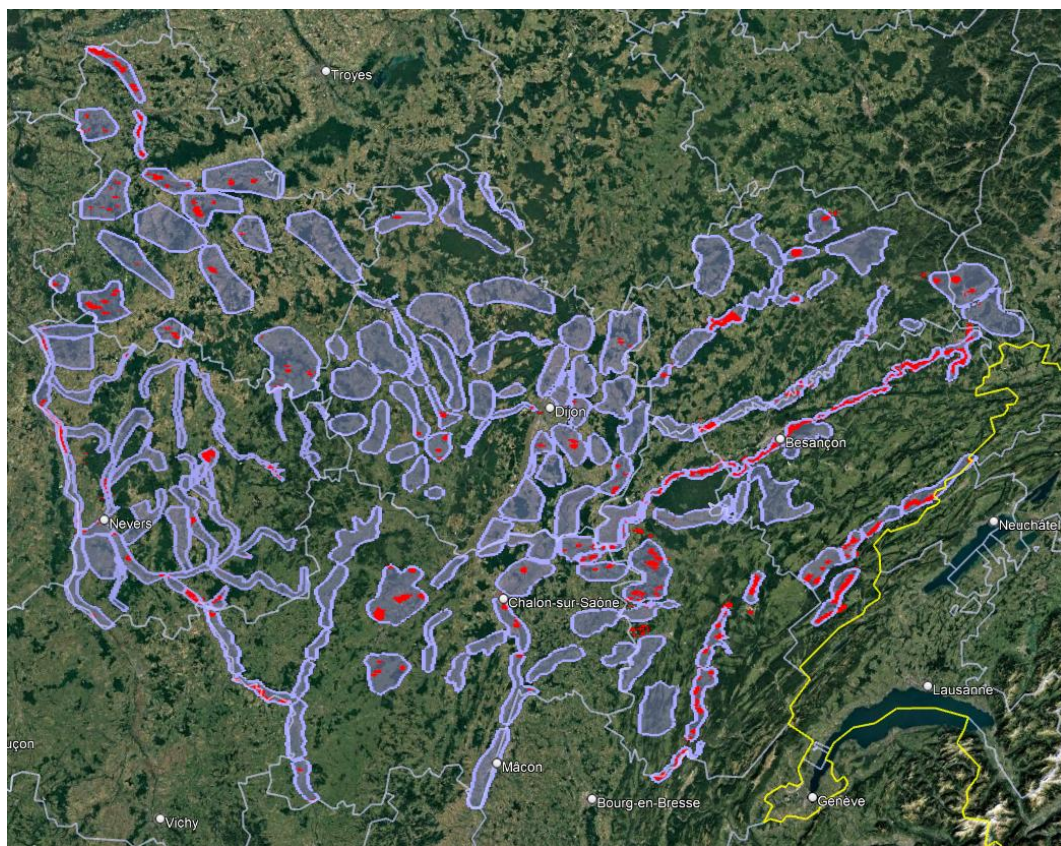


Figure 2 : Localisation des sites de comptage pour la grande aigrette (contour et fond mauve) et des zonages du comptage des oiseaux d'eau (Wetlands International, en rouge).

Le dénombrement eut lieu le week-end du comptage Wetlands International, les samedi et dimanche 17 & 18 janvier 2026. La mobilisation des observateurs a été forte, puisqu'elle a permis de réaliser un dénombrement sur 168 sites, seuls 3 n'ont pu être inventoriés. D'autres sites ont été parcourus par ailleurs et les effectifs ont été rassemblés dans une rubrique « hors zones » par département. Les sites ont été parcourus selon la méthode des transects, adaptés des indices kilométriques d'abondance, afin de couvrir le plus largement possible les zones ouvertes favorables à la présence de l'espèce en hiver, qu'elles soient en milieu humide, en milieu prairial ou cultivé. En effet, en hiver l'espèce se nourrit surtout de micromammifères (campagnols en tête) et de lombrics, qu'elle trouve en nombre dans les prairies et cultures de la région.

3 BILAN GLOBAL

3.1 Distribution spatiale

Le comptage a permis le recensement de **2 921 individus**. La répartition spatiale des effectifs hivernants est établie dans les Figures 3 & 4. La participation et l'adhésion des observateurs à ce comptage y est particulièrement visible, avec une pression d'observation remarquable, même si de grands secteurs comme le sud-ouest de la Saône-et-Loire ou le nord-est de l'Yonne pourraient être mieux couverts. Si les grandes vallées concentrent la plupart des effectifs (Saône, Loire, Doubs, Armançon, Ognon, etc.), les secteurs riches en étangs ne sont pas en reste. On note également que la grande aigrette est présente sur l'ensemble du territoire de la BFC. Elle délaisse les sites des plateaux et d'altitude où la neige fut présente (Doubs et Jura principalement), mais la hausse des effectifs autour des grands lacs du Doubs à plus de 800 mètres d'altitude est notable, comparativement aux précédents recensements.

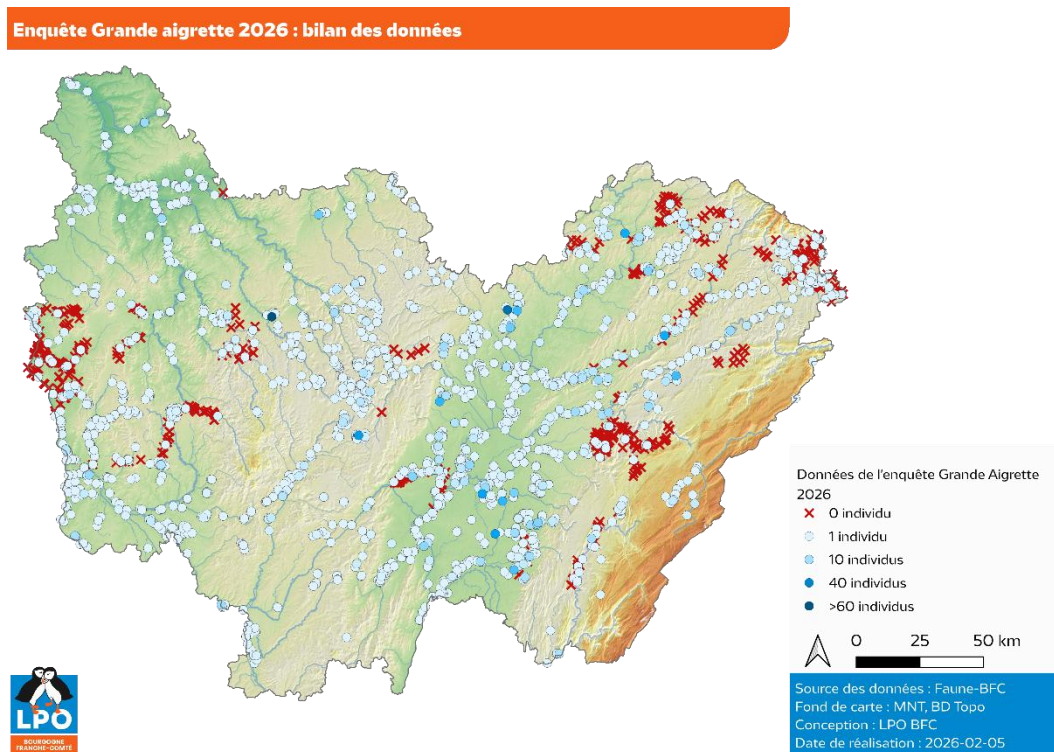


Figure 3 : Distribution spatiale des données brutes acquises dans le cadre du recensement des grandes aigrettes hivernantes en Bourgogne-Franche-Comté en janvier 2026.

Enquête Grande aigrette 2026 : bilan par site

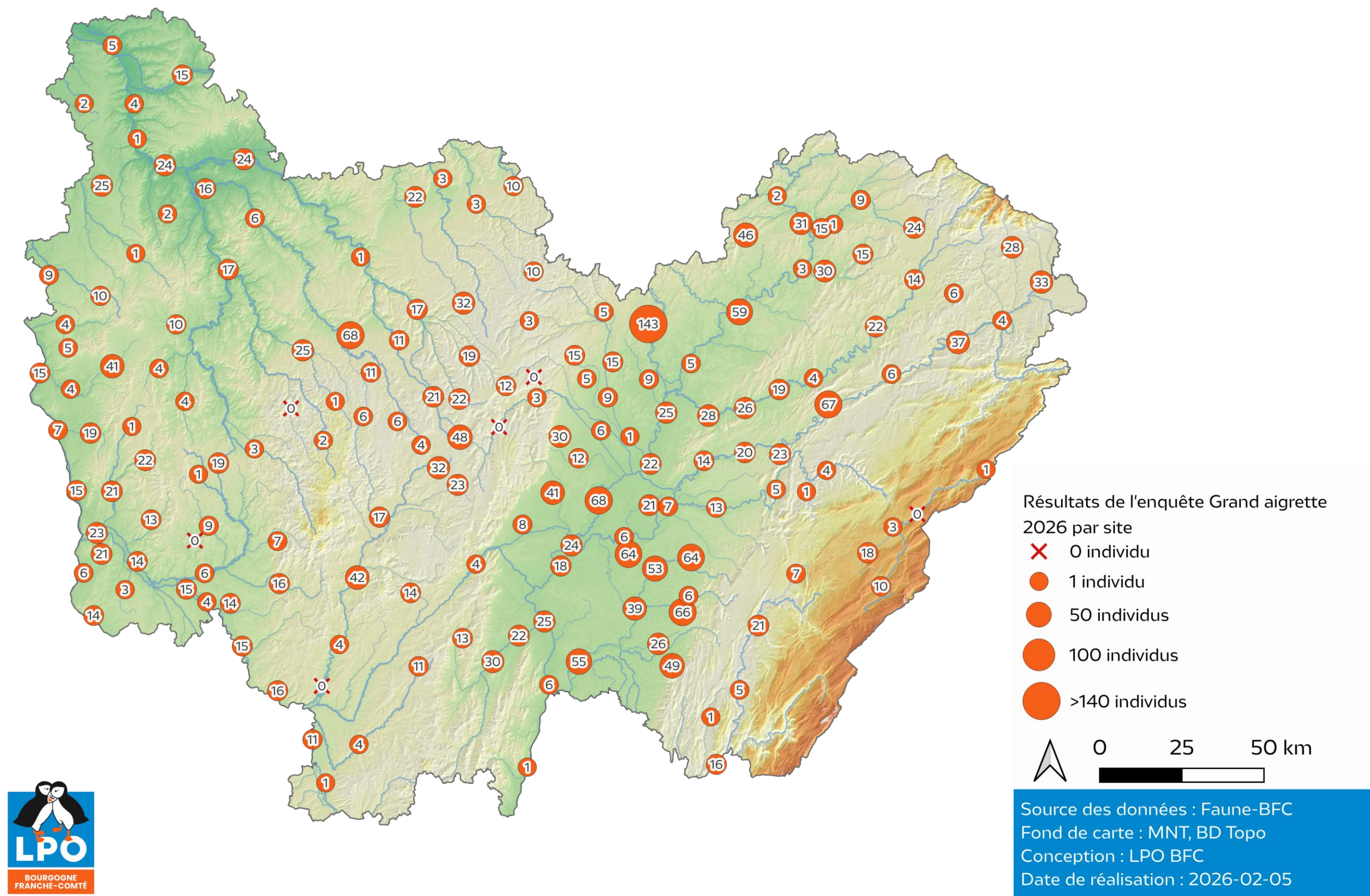


Figure 4 : Répartition des effectifs recensés par sites de comptage dans le cadre du recensement des grandes aigrettes hivernantes en Bourgogne-Franche-Comté en janvier 2026.

3.2 Evolution de la population hivernante

L'ensemble des dénombrements est disponible dans l'Annexe I en fin de bilan. Si le Territoire de Belfort est le département accueillant le plus petit effectif avec 61 oiseaux, la Côte-d'Or en accueille le plus grand nombre avec 800. Les autres départements en comptent entre 204 et 565 individus, soit une moyenne de 343.

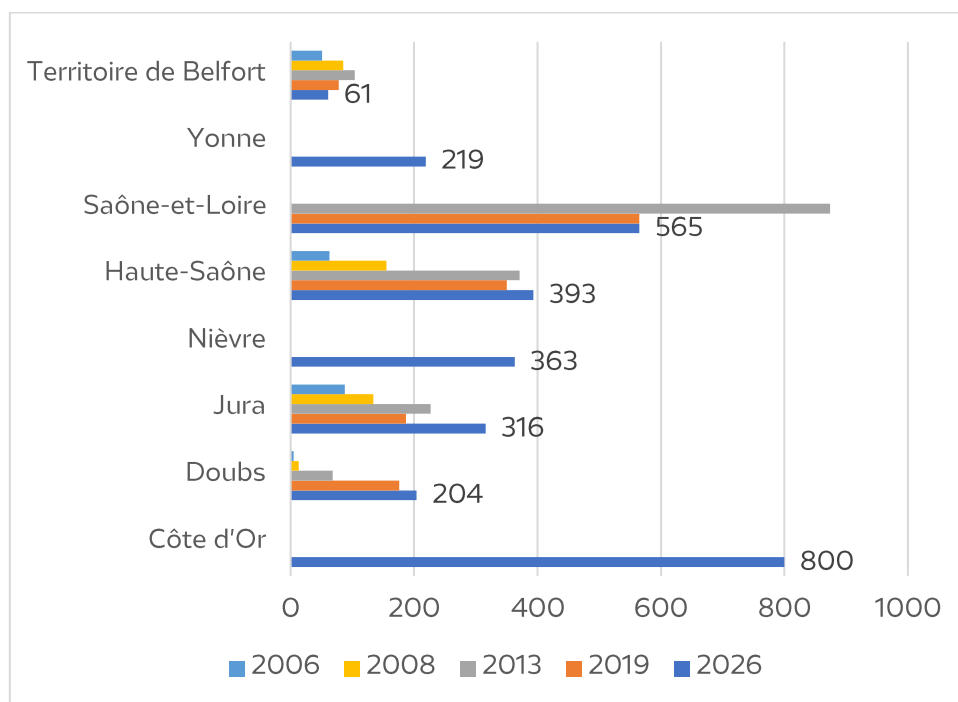


Figure 5 : Répartition des effectifs par départements et par années d'enquêtes.

Rapportés à la surface de chaque département, ces effectifs représentent de 29 à 100 individus hivernants par 1000 km² (moyenne 64,5 ; tableau 2).

Tableau 2 : Densité de grandes aigrettes hivernantes par département

Dpts	Nombre d'ind. recensés	Surface en km ²	Densité/1000 km ²
Terr. de Belfort 90	61	609	100,2
Yonne 89	219	7427	29,5
Saône-et-Loire 71	565	8575	65,9
Haute-Saône 70	393	5360	73,3
Nièvre 58	363	6817	53,2
Jura 39	316	4999	63,2
Doubs 25	204	5232	39,0
Côte-d'Or 21	800	8763	91,3

L'évolution des effectifs fut très positive durant les années 90 et les années 2000, et depuis les années 2010, il semblerait que la tendance se stabilise. Parallèlement à cette hausse, une extension de l'aire de présence et une colonisation des sites de plus haute altitude s'est

opérée, expliquant ainsi la hausse des effectifs dans le Doubs et le Jura. Si on se penche plus spécifiquement sur la tendance en Franche-Comté, où les enquêtes précédentes permettent une comparaison (tableau 3), on constate une baisse dans les vallées alluviales du Doubs, de la Loue (basse vallée) et de l'Ognon, alors qu'elle apparaît stable dans celles de la Saône ou de la Lanterne. En revanche, les effectifs sont de nouveau croissants en vallée de l'Ain, en Bresse et dans le Revermont, peut-être à mettre en perspective des chutes de neige les semaines précédant le comptage, ayant entraîné la fuite d'oiseaux des plateaux jurassiens vers la plaine. La tendance positive en vallée de la Loue (haute) et du Lison, ainsi que celle des grands lacs d'altitude (Dugeon et St Point/Remoray) semble corroborer cette hypothèse, puisque ces sites n'accueillaient autrefois pas, ou presque pas, d'oiseaux en hiver. La progression de l'aire d'occupation et de l'effectif comtois semble ainsi indiquer que la saturation biotique du milieu n'est pas atteinte et que la marge de progression reste présente, bien que faible.

Tableau 3 : Evolution des effectifs de grande aigrette dans les entités francs-comtoises entre 2006 et 2026.

Dpts	Entités	2006	2008	2013	2019	2026	évolution de 2019 à 2026
70	Lanterne	11	6	49	25	25	→
	Saône	13	33	99	94	100	→
	Durgeon	1	14	24	46	45	→
	Morey et environs	0	0	5	2	46	↗↗
	Luxeuil et environs	11	37	24	16	24	→
	Saulnot et environs	0	0	2	20	6	→
	Ognon	27	65	168	147	113	↘
	Hors secteurs					34	
90	Territoire de Belfort	51	85	104	78	61	↘
25	Doubs moyen	3	7	52	157	137	↘
	Loue et Lison	0	0	2	7	10	↗
	Haut-Doubs et Dugeon	2	6	14	12	32	↗↗
	Hors secteurs					25	
39	Ain, Angillon et Bienne	2	5	19	17	50	↗↗
	Bresse et Revermont	60	68	127	95	185	↗↗
	Bas Doubs et Loue	26	61	81	75	75	→
	Hors secteurs					6	
	TOTAL FC	207	387	770	791	974	

3.3 Comparaison avec le comptage Wetlands International

Etant donné que le comptage des oiseaux d'eau (Wetlands International - WI) existe depuis très longtemps en région, il apparaît intéressant de réaliser une simple comparaison des résultats obtenus dans le cadre des deux protocoles. Si le protocole issu du WI permet un suivi constant des principales zones humides en région, il apparaît qu'il ne permet pas d'être le reflet de la dynamique hivernale de l'espèce, qui aujourd'hui a étendu son aire de présence en dehors des zones humides. En 2026, les 570 individus contactés dans le cadre de WI représentent 20 % des effectifs totaux comptabilisés grâce à l'enquête régionale, avec une grande disparité territoriale (tableau 4). Les effectifs de la Côte-d'Or, de la Saône-et-Loire et du Territoire de Belfort représentent respectivement 10, 10 et 8 % de la part comptée dans le WI sur le total d'individus du département. Pour les 5 autres, cette part varie entre 20 et 43 % de l'effectif dénombré.

Tableau 4 : Pourcentage (ordre croissant) de grandes aigrettes contactées dans le cadre du comptage Wetlands International en janvier 2026, par département

Dpts	Effectif WI	Effectif EGAH	Pourcentage WI
90	5	61	8 %
71	57	565	10 %
21	83	800	10 %
89	44	219	20 %
70	88	393	22 %
58	91	363	25 %
39	113	316	36 %
25	89	204	44 %

Si l'effectif est fluctuant ces dernières années à l'échelle BFC lors du WI, la comparaison entre les effectifs du WI franc-comtois ou de Saône-et-Loire et les résultats d'enquête montre des tendances contrastées. En Saône-et-Loire, après un pic en 2013, les effectifs semblent s'amenuiser dans les deux types de comptages, particulièrement dans le cadre du WI. Les effectifs issus de comptage spécifique sont exactement les mêmes entre 2019 et 2026. En Franche-Comté, les effectifs sont en croissance constante, exception faite des dernières sessions depuis 2023 du WI, ce qui n'est pas le cas dans les deux derniers comptages spécifiques entre 2019 et 2026. La reconduction d'une future enquête régionale permettra sans doute d'y voir plus clair, car à la lecture des résultats, on peut envisager que l'indicateur de suivi de la grande aigrette en hiver via le WI ne soit pas le juste reflet de la tendance réelle, en ce qui concerne le territoire de BFC.

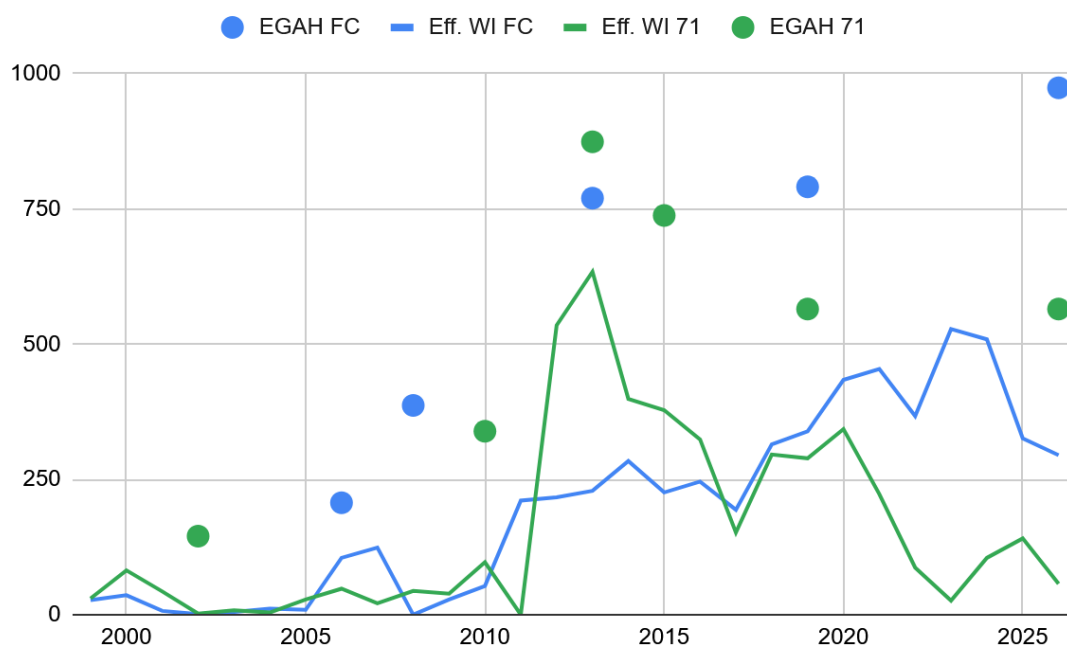


Figure 6 : Evolution des effectifs de grande aigrette dans le cadre du Wetlands International (WI), en Franche-Comté et en Saône-et-Loire (trait continu), comparé à l'évolution de l'effectif lors des différentes enquêtes spécifiques (cercle).

4 CONCLUSION

Avec la mobilisation près de 270 observateurs sur le même week-end les 17 & 18 janvier 2026 pour couvrir 168 sites de comptages, le premier dénombrement des grandes aigrettes hivernantes fut un large succès en Bourgogne-Franche-Comté. Celui-ci permet de connaître la taille de population d'individus pour cette espèce : 2 921 oiseaux dénombrés, dont presque 30 % rien que sur le seul département de la Côte-d'Or. Ces oiseaux sont largement répartis sur le territoire régional avec une préférence marquée pour les petites et grandes vallées alluviales, ainsi que les zones d'étangs. L'espèce a largement étendu son aire de répartition en hiver, tout comme ses effectifs. Si le comptage des oiseaux d'eaux en hiver (Wetlands International) montre un effectif stable à court terme pour cette espèce – voire en légère diminution ces trois dernières années – l'enquête révèle que la croissance des effectifs se poursuit ailleurs en région. En lien avec son régime alimentaire plus varié, à base de micromammifères et de lombrics en hiver, sa présence en zones prairiales et de cultures, même loin de zones humides, ne cesse de croître. Et ceci y compris sur des secteurs de plateaux d'altitude desquelles elle était encore absente il y a 10 ans. Il sera ainsi intéressant de reconduire cette large enquête dans un avenir proche (échéance 5-7 ans), afin de suivre la tendance de cette espèce, désormais très régulière en hiver alors que sa reproduction, attendue depuis longtemps, tarde à être confirmée.

BIBLIOGRAPHIE

FROLET J-M. (2002). La Grande Aigrette *Ardea alba* en Saône-et-Loire. Le Courlis n°4 [bull. AOMSL] : p18-32.

LAWICKI L. (2014). The Great White Egret in Europe : population increase and range expansion since 1980. British Birds 107 : p8-25. [en ligne]

LOUITON F. & MAAS S. (2014). Note sur la Grande Aigrette à la mi-janvier 2013. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté, Conseil régional Franche-Comté & Union européenne : 6p.

LOUITON F. & MAAS S. (2019). Note sur la grande aigrette à la mi-janvier 2019. LPO Franche-Comté, DREAL Bourgogne-Franche-Comté & Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté : 11p.

MAAS S., DURLET C., ROBERT M., MERLE S., BOUZENDORF F., GRAND B. et J-M. FROLET (2024). Comptages des oiseaux d'eau à la mi-janvier 2024. Bilan en Bourgogne-Franche-Comté. LPO BFC. 47 p.

PAQUET, J-Y. (2020). Great White Egret. In : European Breeding Bird Atlas 2 : Distribution, Abundance and Change (V. Keller, S. Herrando, P. Voříšek, M. Franch, M. Kipson, P. Milanese, D. Martí, M. Anton, A. Klvaňová, M. V. Kalyakin, H.-G. Bauer, R. P. B. Foppen, Editors), European Bird Census Council & Lynx Edicions, Barcelona, Spain. pp. 270–271.

PAUL J-P. (2008). Grande Aigrette en janvier : les résultats 2008. LPO Franche-Comté. Bulletin Obsnatu n°13 : p5-6.

GIROUD M. & PAUL J-P. (2006). Résultat du comptage Grande Aigrette mi-janvier 2006. Groupe Naturaliste de Franche-Comté (GNFC). Bulletin Obsnatu n°5 : p13-14.

ANNEXE I : TABLEAUX DES RESULTATS

Dpts	Entités	Sites	2026		
			WI	hors WI	Total
70	<i>Lanterne</i>	St-Loup, Hautevelles, haute Lanterne	5	4	9
		Gravières Breurey-Mersuay	1	0	1
		Faverney=>confluence S	0	15	15
	<i>Saône</i>	Jussey=>Montureux, vallée de l'Ougeotte	0	2	2
		Montureux=>confluence Lanterne	0	31	31
		confluence Lanterne=>Rupt	0	3	3
		Fédry=>Gray (+ env.)	39	20	59
		aval Gray, vallée du Salon	0	5	5
	<i>Durgeon</i>	vallée amont de Vesoul	0	15	15
		vallée aval de Vesoul	16	14	30
	<i>Morey et env.</i>	Morey et env.	0	46	46
	<i>Luxeuil et env.</i>	sud-est de Luxeuil	0	24	24
	<i>Saulnot et env.</i>	Granges-le-Bourg-Saulnot	0	6	6
	<i>Ognon</i>	Lure=>Les-Magny	0	14	14
		Esprels=>Rigney	1	21	22
		Vandelans=>Voray	4	0	4
		Voray=>Marnay	0	19	19
		Marnay=>Pagney	22	4	26
		Pagney=>Pesmes	0	28	28
	<i>Autres Sites</i>	<i>Hors zones</i>	0	34	34
90	<i>Territoire de Belfort</i>	secteur nord Belfort, Champagney	3	25	28
		secteur sud Belfort	2	31	33
25	<i>Doubs moyen</i>	secteur Etupes (+ amont)	4	0	4
		secteur Clerval, l'Isle, Longeville	28	9	37
		Baume => Deluz	4	2	6
		Deluz=>Thoraise (marais de Saône et environs)	8	59	67
		Thoraise=> St-Vit	23	0	23
	<i>Loue et Lison</i>	Lison	0	1	1
		Source=>Chenecey-Buillon	0	4	4
		Quingey=>Arc-et-Senans	0	5	5

	<i>Haut Doubs</i>	Mouthe => Lacs Remoray / St Point	9	1	10
		Drugeon	12	6	18
		Plaine de Pontarlier	0	3	3
		Morteau / Villers / Biaufond	1	0	1
		Pontarlier=>Montbenoît	0	0	0
	<i>Autres Sites</i>	Plateau Belleherbe Sancey	0	0	0
		Hors zones	0	25	25
39	<i>Ain</i>	L'Angillon	6	1	7
		Blye, Chalain, Chambly, Val	16	5	21
		Orgelet, Clairvaux, Petite montagne	0	1	1
		sud Vouglans	4	1	5
		Coiselet, Bienne	2	14	16
	<i>Bresse et Revermont</i>	Bresse	57	7	64
		sud-ouest de Lons	0	49	49
		Cosges à Voiteur	0	66	66
		Sablières de Desnes	6	0	6
	<i>Bas Doubs et Loue</i>	abords du Bas Doubs	0	21	21
		Basse Loue	1	12	13
		Bas Doubs	7	0	7
		St-Vit=>Orchamps	0	20	20
		Orchamps=>Dole	14	0	14
	<i>Autres Sites</i>	Hors zones	0	6	6
21	<i>Val de Saône</i>	De Chivres à Saint-Jean de Losne	0	68	68
		De Saint-Jean de Losne à Auxonne	4	18	22
		De Auxonne à Talmay	0	25	25
	<i>Bèze et Vingeanne</i>	Binges, Saint-Léger-Triey, Mirebeau-sur-Bèze	0	9	9
		Fontaine-Française	51	92	143
	<i>Côte et forêt de Citeaux</i>	De Ebaty à Beaune	0	8	8
		De Beaune à Nuits Saint Georges	0	41	41
		Forêt de Citeaux	0	12	12
		De Nuits Saint Georges à Gevrey et étangs de Gevrey	0	30	30
	<i>Plaine de Saône</i>	De Ouges à Aiserey	2	4	6
		De Genlis à Champdôtre	0	1	1
	<i>Nord-Est Dijonnais</i>	De Dijon à Is-sur-Tille	0	15	15

		De Is-sur-Tille à Orville	0	5	5
		De Izier à Arc-sur-Tille	0	9	9
		De Arc-sur-Tille à Lux	0	15	15
		De Varois et Chaignot à Flacey	0	5	5
	<i>Vallée de l'Ouche</i>	De Veuvey-sur-Ouche à Sainte-Marie-sur-Ouche	0	0	0
		De Pont de Pany à Dijon	1	2	3
		De Mâlain à Fromenteau	0	12	12
		De Pasques à Darois	0	0	0
	<i>Pays d'Arnay</i>	De Diancey à Mouillon	0	4	4
		Arnay-le-Duc et alentours	0	32	32
		Etang de Lacanche et de Rouhey	0	23	23
	<i>Morvan</i>	Saulieu, lac de Chamboux et étang de Champeau	0	6	6
		De Liernais à la Motte-Ternant	0	6	6
		Précý-sous-Thil, Thoste, La Roche-en-Brenil	0	11	11
	<i>Auxois</i>	Du réservoir de Panthier au réservoir de Chazilly, Maconge	11	37	48
		De Pouilly en Auxois à Marcigny-sous-Thil et réservoir de Cercey	3	18	21
		De Somberton à Vitteaux, réservoir de Grosbois et Civry en Montagne	9	13	22
		De Vitteaux à Buffon	0	17	17
		Epoisses et alentours	0	68	68
		Semur en Auxois et alentours	0	11	11
		De Alise Sainte Reine à Bussy la Pesle et Saint Mesmin	0	19	19
	<i>Plateau Chatillonnais</i>	De Source-Seine à Fontaine en Duesmois	0	32	32
		De Saint-Seine-l'Abbaye à Diénay	0	3	3
		De Aignay-le-Duc à Cussey-les-Forges	0	10	10
	<i>Chatillonnais</i>	De Chatillon-sur-Seine à Laignes	2	20	22
		De Chatillon-sur-Seine à Gomméville	0	3	3
		De Recey-sur-Ource à Autricourt	0	3	3
		De Gurgy-la-Ville à Gevrolles	0	10	10
58	<i>Val de Loire (bec d'Al-lier vers l'aval)</i>	Entre Neuvy-sur-Loire et Tracy sur Loire	1	14	15

	Entre La Charité et Nevers (par La Marche, Germiny, Fourchambault, Marzy)	1	14	15
	Tronçon de la Loire RNN Val de Loire	5	2	7
<i>Puisaye</i>	Alligny-Cosne - Saint-Amand en Puisaye	0	5	5
	Vallée de la Vrille	0	4	4
<i>Vallée du Nohains</i>	Entre Cosne et Donzy	0	4	4
	Entre Donzy et Entrains-sur-Nohain	41	0	41
<i>Vallée de la Nièvre</i>	Secteur de Guérigny (étangs et prairies)	3	18	21
	De Beaumont-la-ferrière à Champlemy	0	1	1
	Guérigny Lurcy le Bourg + (riviere d'Arzambouy ?)	0	22	22
<i>Vallée du Mazou</i>	Mesves à Murlin	0	19	19
<i>Vallée du Beuvron</i>	Clamecy-Saint-Révérien	0	4	4
<i>Vallée du Sauzay</i>	De Corvol l'orgueilleux à Oudan	0	4	4
<i>Val de Loire (Nevers amont)</i>	La Loire à Nevers (Bec - Chevenon)	2	21	23
	Chevenon à Decize	2	12	14
<i>Vallée de la Colâtre</i>	Chevenon à Toury-sur-Jour	0	3	3
<i>Vallée de l'Ixœur</i>	d'Imphy à Bona	0	13	13
<i>Val d'Allier</i>	Du Bec à Mars-sur-Allier	0	6	6
	De Mars à Tresnay (par Livry)	2	12	14
<i>Prairies entre Loire et Alliers</i>	Challuy / Magny / Saint-Parize	0	21	21
<i>Loire amont</i>	Ruisseau du Moulin au Loup et ses étangs	3	11	14
	Decize -> RNR Loire bourguignonne	0	15	15
	RNR Loire Bourguignonne	2	2	4
<i>Vallée de l'Arron</i>	De Decize à Cercy-la-Tour	0	6	6
	Cercy la tour -> Chatillon en bazois			
	Chatillon en Bazois -> Crux la Ville			
<i>Vallée de la Dragne</i>	Vandenesse et étang de Chèvre	5	2	7
<i>Vallée de l'Andarge</i>	De Verneuil à Billy-Chevagnes			0
<i>Vallée de la Canne</i>	De Cercy-la-Tour à Jailly	7	2	9
<i>Morvan sud - Vallée de l'Alène</i>	Cercy - Luzy -Poil	0	16	16
<i>Centre Nièvre</i>	De Saint-Saulge à Baye	0	1	1

	<i>Canal du Nivernais + Baye et vaux</i>	Chatillon en Bazois -> La Collencelle + étangs de la Collencelle (goufier, baye et vaux etang neuf etc.)	14	5	19
	<i>Vallée de l'Yonne</i>	De Clamecy à Corbigny (Prairies de Brèves et Asnois)			
		De Corbigny au petit lac de Pannecière	3		3
	<i>Vallée du Cousin</i>	Vallée + Saint-Agnan	0	1	1
	<i>Vallée du Chalaux</i>	Vallée + Chaumeçon + Lac du crescent	0	0	0
	<i>Vallée de la Cure</i>	Cure + Lac des Settons	0	2	2
	<i>Autres secteurs</i>	<i>Hors zones</i>	0	10	10
71	<i>Val de Loire</i>	De Cronat à Saint-Aubin-sur-Loire	2	13	15
		De Saint-Aubin-sur-Loire à Digoïn	14	2	16
		De Digoïn à Bourg-le-Comte	0	11	11
		De Bourg-le-Comte à Iguerande	0	1	1
	<i>Val d'Arroux</i>	De Digoïn à Gueugnon	0	0	0
		De Gueugnon à Toulon-sur-Arroux	0	4	4
		De Toulon-sur-Arroux à Etang-sur-Arroux	0	42	42
		Autun nord et ses environs	0	17	17
	<i>Val d'Arconce</i>	De Charolles a Anzy-le-Duc	0	4	4
	<i>Etangs centraux</i>	Etangs du bassin minier (Etang de la Noue , barrage de la Sorme, etangs de Montceau-les-Mines, de Torcy, le Breuil, Le creusot, etc.)	9	5	14
		Etangs du Charollais (Etang des petits et grands Baronnet, Etang du Rousset-Margny, etc.)	8	3	11
	<i>Val de Dheune</i>	De Saint-Berain-sur-Dheune à Chagny	0	4	4
		De Chagny à Verdun-sur-le-Doubs-Dheune	0	39	39
	<i>Val de Saône</i>	De Verdun-sur-le-Doubs à Chalon-sur-Saône	0	18	18
		De Chalon au Barrage d'Ormes	7	18	25
		Du Barrage d'Ormes à La Salle	1	5	6
		De La Salle jusqu'au sud de Mâcon	0	1	1
	<i>Val de Grosne</i>	De Messey-sur-Grosne à Saint-Cyr	0	22	22
		De Cormatin à Messey-sur-Grosne	0	30	30
	<i>Val de Guye</i>	De Sainte-Hélène à Saint-Martin-la-Pa-trouille	0	13	13
	<i>Val de Doubs</i>	De Navilly à Fretterans	2	4	6

	<i>Etgs de la Zone Natura 2000 Bresse du nord</i>		14	50	64
	<i>Val de Saône et Doubs , Pontoux</i>	de Gergy à Sermesse et Grand etang de Pontoux	0	24	24
	<i>Val de Seille</i>	De Louhans à la Saône	0	55	55
	<i>Etangs de la Bresse (71)</i>	Etangs de Torpes, Serley et la Chapelle Saint-Sauveur	0	53	53
		Etangs et prairies autour de St Germain du Bois	0	39	39
		Etangs autour de Savigny-en-Revermont	0	26	26
	<i>Autres secteurs</i>	<i>Hors zones</i>	0	5	5
89	<i>Vallée de l'Yonne (nord Auxerre)</i>	Gravières et Yonne : de Villeneuve la Guyard à Sens (1)	0	5	5
		Etangs sud ouest de Sens : Domats (2)	0	2	2
		Gravières et Yonne : Gron à Armeau (3)	0	4	4
		Saint julien du Sault	1	0	1
		Yonne et étangs : Cezy à Migennes (4)	5	19	24
		Yonne et Serein : Gravière nord auxerre + Chemilly à Pontigny (5)	5	11	16
	<i>Vallée de la Vanne</i>	De Pont-sur-Vanne à Villeneuve-l'Archeveque (17)	0	15	15
	<i>Ouest La Ferté Loupière</i>	Etangs : Villefranche, prunoy, charny, la ferté loupière (6)	4	21	25
	<i>Aillantais</i>	Branche et Aillantais (7)	0	2	2
	<i>L'Ouanne</i>	Grand champ à fontenailles (8)	0	1	1
	<i>Secteur Bléneau</i>	Etangs : Bléneau à Champoulet (9)	0	9	9
	<i>Puisaye</i>	Etangs de Puisaye (10)	4	6	10
	<i>La Druyes</i>	De Druyes les bellefontaines à Andryes (11)	2	8	10
	<i>Vallée de l'Yonne (sud Auxerre)</i>	L'yonne : d'Augy à Cravant (12)	0	0	0
		Cravant à mailly la ville (12)	0	17	17
		Cravant à Arcy sur cure (12)	0	0	0
	<i>Chablisien</i>	Serein : Chablis, Chemilly sur serein + Etang de Beine (13)	0	6	6
	<i>Armancon</i>	Armancon : de Brienon à Flogny, Gravières et etang de Vergigny (14)	16	8	24
		De Tonnerre à Perrigny sur Armancon (16)	0	1	1
	<i>Avallonnais</i>	Etangs environ Avallon (15)	7	18	25
	<i>Autres secteurs</i>	<i>Hors zones</i>	0	22	22

		Totaux 21	83	717	800
		Totaux 25	89	115	204
		Totaux 39	113	203	316
		Totaux 58	91	272	363
		Totaux 70	88	305	393
		Totaux 71	57	508	565
		Totaux 89	44	175	219
		Totaux 90	5	56	61
		Totaux BFC	570	2351	2921
			WI	Hors WI	Total